

FONDS TOURISME DURABLE AIDES AUX OPÉRATEURS TOURISTIQUES

L'Office de Tourisme et le service Développement économique du Pays de Falaise, informent les acteurs touristiques du territoire, que des aides spécifiques sont débloquées dans le cadre du plan « France Relance » de l'Etat. Ce dispositif d'aides « fonds de Tourisme Durable » est porté par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

SOUTENIR LES OPÉRATEURS TOURISTIQUES

L'objectif du Fonds de Tourisme Durable, porté par l'ADEME est de soutenir, via des aides financières, des opérateurs du tourisme **dans leur démarche vers un tourisme durable** en priorité dans les territoires ruraux.

Le fonds Tourisme Durable s'articule autour de trois volets :

- > **VOLET 1** : soutien à la transition durable de la restauration
- > **VOLET 2** : soutien des hébergements touristiques
- > **VOLET 3** : soutien au développement d'offres de Slow Tourisme*

* **Le Slow Tourisme**, est une forme de voyage qui est apparue au début des années 2000. Découvrir des paysages enchanteurs tout en prenant son temps, s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure, privilégier les rencontres et savourer les plaisirs de la table, sont les principes majeurs du slow tourisme.

VOLET 1 ET VOLET 2

> POUR LES RESTAURATEURS ET/OU HÉBERGEURS UNIQUEMENT :

Tous les renseignements sur :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/fonds-tourisme-durable>

CONTACT (SELON LE STATUT) :

- **Chambre des métiers** : Mme Nathalie EWALD : newald@cma-normandie.fr
- **Chambre du Commerce** (commerçants ou labellisés Qualité Tourisme) :
Mme Anne-Laure DENIS : adenis@caen.cci.fr

VOLET 3

> POUR TOUS LES OPÉRATEURS INTÉRESSÉS PAR LA DÉMARCHE DU SLOW TOURISME :

- Retrouvez tous les renseignements (critères, contacts...) sur l'appel à projets :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210407/slowtouris2021-83>

- Des outils et des infos pour aider à intégrer/évaluer la démarche « slowtourisme » sont à votre disposition sur :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/developpement-et-competitivite-du-secteur/slow-tourisme-france>

> **Attention : date limite de l'appel à projets : 14/06/2021**